



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

SOLIDES RÉSULTATS AU PREMIER TRIMESTRE POUR COGECO CÂBLE

Montréal, le 9 janvier 2008 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre, terminé le 30 novembre 2007.

Les résultats consolidés du premier trimestre de 2008 traduisent une croissance soutenue :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 13,4 % pour atteindre 251,8 millions \$;
- les produits d'exploitation avant amortissement ont augmenté de 17,5 % pour atteindre 98,3 millions \$;
- le bénéfice net s'est élevé à 20,4 millions \$, une hausse de 62,4 %;
- les flux de trésorerie nets⁽¹⁾ se sont chiffrés à 21,6 millions \$;
- la marge d'exploitation est passée de 37,7 % à 39 %;
- le nombre d'unités de service⁽²⁾ s'est chiffré à 2 568 689, grâce à 83 024 ajouts nets.

« Cogeco Câble est dans une excellente position et devrait enregistrer une croissance supérieure en 2008. Cogeco Câble continue d'améliorer ses services, d'attirer de nouveaux clients et de vendre des services additionnels aux clients existants, grâce à son réseau de prestation polyvalent », a déclaré Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

¹ Les flux de trésorerie nets n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et devraient être traités comme tels. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

² Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (IHV), de Télévision numérique et de Téléphonie.

FAITS SAILLANTS

	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)		
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	2007	2006	%
			variation
Produits d'exploitation	251 833 \$	222 002 \$	13,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	98 337	83 662	17,5
Bénéfice net	20 363	12 535	62,4
Flux de trésorerie générés par l'exploitation ⁽¹⁾	79 753	62 060	28,5
Moins :			
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	58 144	74 383	(21,8)
Flux de trésorerie nets ⁽¹⁾	21 609	(12 323)	-
Donnée par action			
Bénéfice net de base	0,42 \$	0,31 \$	35,5

¹ Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les flux de trésorerie nets n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et devraient être traités comme tels. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait à nos perspectives futures et à des événements anticipés, à nos affaires, à notre exploitation, à notre rendement financier, à notre situation financière ou à nos résultats et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant nos résultats d'exploitation et notre rendement économique futurs, ainsi que nos objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que nous jugeons raisonnables au moment de les formuler. Bien que nous considérions ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont nous disposons au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2007 de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos prévisions actuelles. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que nous prévoyons actuellement. Nous invitons le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que nous puissions décider de le faire, rien ne nous oblige (et nous rejetons expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2007 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par une diversification de ses produits et services ainsi que de sa clientèle et de ses territoires, l'amélioration continue des réseaux et des équipements et une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle de la croissance des produits d'exploitation, de la croissance des unités de service⁽¹⁾ et des flux de trésorerie nets⁽²⁾. Les réalisations récentes de Cogeco Câble vers l'atteinte des objectifs sont présentées ci-après.

Amélioration continue de l'offre de services et élargissement de sa clientèle

Exploitation canadienne

- Services de Télévision numérique :
 - Le 4 septembre, lancement en Ontario de Setanta International Sports Pak, un nouveau forfait de télévision numérique.
 - Le 2 octobre, lancement de RDS HD au Québec, une chaîne numérique diffusant en Haute définition (« HD ») divers événements sportifs, notamment tous les matchs du Canadien de Montréal.
 - Le 11 octobre, lancement de Leafs TV HD, une chaîne numérique spécialisée de sports canadienne qui transmet en HD tous les matchs de hockey des Maple Leafs de Toronto.
 - Le 31 octobre, lancement de Mpix On Demand en Ontario.
 - Le 5 décembre, lancement au Québec du Motorola DCT3080, un nouvel enregistreur numérique personnel (« ENP »).
- Service de Téléphonie :
 - Le 25 septembre, lancement d'un nouveau service d'appels internationaux prépayés avec un fournisseur de choix au Québec et en Ontario.
- Services d'Internet haute vitesse
 - Le 7 novembre, lancement du Wi-Fi à Kingston et à Windsor.

Exploitation portugaise

- Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») a poursuivi le déploiement de son service de Télévision numérique.
- Nouvelle image de marque, *Cabovisão : possibilidades infinies*.

Amélioration continue des réseaux et des équipements

- Au cours du premier trimestre de 2008, la Société a investi environ 21,7 millions \$ dans son infrastructure, incluant les têtes de ligne ainsi que les mises à niveau et la reconstruction des réseaux.

Contrôle serré des coûts et des processus d'affaires

- Le 5 septembre, une nouvelle structure de gestion a été mise en place afin d'accroître les synergies pour l'exploitation canadienne, ce qui aura une incidence favorable sur la prestation des services de Cogeco Câble.

¹ Se reporter à la rubrique « Statistiques sur les clients » pour une explication détaillée.

² Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR pour une explication détaillée.

- Au cours du premier trimestre de 2008, les charges d'exploitation (excluant les honoraires de gestion) ont augmenté de 10,9 %, tandis que les produits d'exploitation ont augmenté de 13,4 % pour cette même période.
- La conception de contrôles internes relatifs à la divulgation financière conformes au Règlement 52-109 est toujours en cours. Comme en fait état le rapport de gestion du rapport annuel de 2007, la Société a décelé certaines faiblesses importantes dans la conception des contrôles internes relatifs à la divulgation financière et des améliorations ont été apportées, au cours du trimestre, à la conception des contrôles internes visant certains processus d'affaires importants. La documentation et la rectification des faiblesses dans la conception des contrôles internes progressent normalement.

Croissance des unités de service

Au cours du premier trimestre de 2008, le nombre consolidé d'unités de service a augmenté de 3,3 % pour atteindre plus de 2,5 millions d'unités. La Société a prévu que la croissance annuelle des unités de service se chiffrerait à environ 10 % et elle maintient ses projections.

Croissance des produits d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 29,8 millions \$, soit 13,4 %, pour atteindre 251,8 millions \$, en raison principalement de la croissance des unités de service et des hausses tarifaires au Canada au cours de l'exercice 2007. Dans ses projections pour l'exercice 2008, la Société s'attend à une croissance des produits d'exploitation d'environ 12 % et elle est en voie d'atteindre ses objectifs.

Flux de trésorerie nets

Au premier trimestre de 2008, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 21,6 millions \$, comparativement à des flux négatifs de 12,3 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à plusieurs facteurs, soit la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, la diminution des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées et la réduction des charges financières. Par rapport à l'exercice précédent, la Société a réduit ses acquisitions d'immobilisations de 16,5 millions \$; elles sont ainsi passées de 67,2 millions \$ à 50,7 millions \$, en raison principalement de dépenses de 12 millions \$ engagées au premier trimestre de 2007 pour l'achat d'appareils résidentiels destinés à l'exploitation canadienne afin de constituer un inventaire dans le but de soutenir la croissance des unités de service enregistrée en 2007.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)		%
	2007	2006	
Produits d'exploitation	251 833 \$	222 002 \$	13,4
Charges d'exploitation	148 461	133 900	10,9
Honoraires de gestion – COGECO inc.	5 035	4 440	13,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	98 337	83 662	17,5
Marge d'exploitation	39,0 %	37,7 %	

Produits d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 29,8 millions \$, ou 13,4 %, pour atteindre 251,8 millions \$. Les produits d'exploitation au Canada, stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires, ont augmenté de 28,3 millions \$, ou 16,9 %, au premier trimestre de 2008. Les produits d'exploitation au Portugal se sont élevés à 55,6 millions \$, une hausse de 1,5 million \$, ou 2,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la croissance des unités de service et les hausses tarifaires, partiellement contrebalancées par la vigueur du dollar canadien par rapport à l'euro.

Charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2008, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 14,6 millions \$, ou 10,9 %, pour atteindre 148,5 millions \$. L'augmentation des charges d'exploitation au premier trimestre de 2008 est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles au Canada, incluant la pénétration accrue du service de Téléphonie, et, au Portugal, au moment choisi pour certaines initiatives de commercialisation, y compris une importante campagne visant à accroître la notoriété de la marque, ainsi qu'aux coûts liés à l'amélioration de la desserte des unités de service additionnelles de même qu'à la conception de contrôles internes et à l'examen des processus d'affaires aux fins de conformité avec le Règlement 52-109.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2008 a augmenté de 14,7 millions \$, ou 17,5 %, s'établissant à 98,3 millions \$, en raison de la croissance des unités de service et des différentes hausses de tarifs, qui ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation. Ainsi, au premier trimestre de 2008, la marge d'exploitation est passée à 39 %, par rapport à 37,7 %.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,4 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. En 1997, le plafond annuel des honoraires de gestion a été fixé à 7 millions \$, sous réserve d'un réajustement annuel à la hausse en fonction de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation du Canada. Par conséquent, pour l'exercice 2008, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 8,7 millions \$. Les honoraires de gestion du premier trimestre de 2008 se sont chiffrés à 5 millions \$, comparativement à 4,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, Cogeco Câble a attribué 22 683 options d'achat d'actions aux employés de COGECO au cours du premier trimestre de 2008 comparativement à 318 735 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. Des 318 735 options d'achat d'actions attribuées au premier trimestre de 2007, 262 400 étaient assujetties à l'atteinte de certains objectifs financiers annuels par la filiale portugaise sur une période de trois ans. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,1 million \$ relativement aux options de Cogeco Câble attribuées aux employés de COGECO. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions attribuées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport de gestion du rapport annuel de l'exercice 2007 de la Société. Aucune autre opération entre apparentés importante n'a été conclue au cours du premier trimestre de 2008.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)		
	2007	2006	% variation
Amortissement	52 687 \$	44 309 \$	18,9
Charges financières	16 912	21 221	(20,3)

Pour le premier trimestre de 2008, l'amortissement a totalisé 52,7 millions \$, comparativement à 44,3 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de l'amortissement est principalement imputable à la finalisation, au quatrième trimestre de 2007, de la répartition du prix d'achat lié à l'acquisition de Cabovisão, laquelle tient compte de l'évaluation des actifs tangibles et intangibles (qui s'est traduite par un accroissement d'environ 4,4 millions \$ de l'amortissement) et des acquisitions d'immobilisations accrues résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Au cours du premier trimestre de 2008, les charges financières ont diminué de 4,3 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La Société a réduit son endettement (défini comme la dette bancaire et la dette à long terme) en y affectant le produit net des émissions d'actions subalternes à droit de vote au cours de l'exercice 2007.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le premier trimestre de 2008, la charge d'impôts s'est élevée à 8,4 millions \$, comparativement à 5,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à l'augmentation des produits d'exploitation avant amortissement et à la diminution des charges financières, qui ont surpassé l'augmentation des dépenses d'amortissement.

Le 16 octobre 2007, le gouvernement du Canada a annoncé dans son énoncé économique une nouvelle réduction du taux d'imposition des sociétés. Ainsi, le taux passera de 20,5 % à 19,5 % le 1^{er} janvier 2008, de 20 % à 19 % le 1^{er} janvier 2009, de 19 % à 18 % le 1^{er} janvier 2010, de 18,5 % à 16,5 % le 1^{er} janvier 2011 et à 15 % le 1^{er} janvier 2012. Ces taux sont entrés pratiquement en vigueur le 14 décembre 2007. Ces réductions diminueront la charge d'impôts futurs d'environ 23 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2008.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2008 s'est élevé à 20,4 millions \$, soit 0,42 \$ par action, comparativement à 12,5 millions \$, ou 0,31 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice net est essentiellement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, laquelle a surpassé l'augmentation des charges fixes.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)	
	2007	2006
Activités d'exploitation		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	79 753 \$	62 060 \$
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(34 408)	(71 909)
	<u>45 345 \$</u>	<u>(9 849) \$</u>
Activités d'investissement⁽¹⁾	<u>(58 070) \$</u>	<u>(74 070) \$</u>
Activités de financement⁽¹⁾	<u>(34 401) \$</u>	<u>29 695 \$</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 126) \$	(54 224) \$
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(153)	1 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>64 208</u>	<u>71 516</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>16 929 \$</u>	<u>18 908 \$</u>

⁽¹⁾ Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 79,8 millions \$, soit une augmentation de 28,5 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la diminution des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont généré des sorties de fonds plus faibles qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de certains paiements non récurrents effectués par la filiale portugaise conformément aux modalités de l'acquisition au cours du premier trimestre de 2007.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (« NCTA »), sont les suivantes :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)	
	2007	2006
Équipements à l'abonné ⁽¹⁾	23 796 \$	39 417 \$
Infrastructure graduelle	9 823	11 986
Extensions de réseaux	2 589	2 551
Modernisation/reconstruction	11 862	10 856
Immobilisations de soutien	2 657	2 361
Total des acquisitions d'immobilisations ⁽²⁾	<u>50 727 \$</u>	<u>67 171 \$</u>
Charges reportées et autres	<u>7 416</u>	<u>7 195</u>
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	-	(91)
Total des autres activités d'investissement	<u>58 143 \$</u>	<u>74 275 \$</u>

⁽¹⁾ Incluent principalement les remplacements et les nouveaux branchements de clients ainsi que les appareils résidentiels.

⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Au premier trimestre de 2008, les acquisitions d'immobilisations ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du ralentissement de la croissance des unités de service et du moment choisi de l'acquisition d'équipements à l'abonné au premier trimestre de 2007, qui visait à constituer un inventaire pour l'exploitation canadienne. Les acquisitions d'immobilisations de l'exploitation portugaise ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la mise en place des services de Télévision numérique et des prolongements du réseau afin de desservir des foyers additionnels.

Les charges reportées sont restées essentiellement les mêmes pour le premier trimestre de 2008, situation principalement attribuable aux coûts de rebranchement.

Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 21,6 millions \$, tandis qu'un déficit de 12,3 millions \$ avait été enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des flux de trésorerie nets au premier trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique par les facteurs suivants : la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, la diminution des acquisitions d'immobilisations nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service et de la Téléphonie, la constitution d'un inventaire d'appareils résidentiels au premier trimestre de 2007 (12 millions \$) ainsi que la diminution des charges financières.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, le remboursement sur la dette s'est établi à 32,6 millions \$. Ce remboursement s'explique par les facteurs suivants : la réalisation de flux de trésorerie nets de 21,6 millions \$, la diminution de 47,1 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui a servi en partie à contrebalancer la diminution de 34,4 millions \$ de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation et l'augmentation de 3,1 millions \$ du capital-actions provenant de l'exercice d'options sur actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 4,8 millions \$ décrit plus loin. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'augmentation de la dette à long terme et de la dette bancaire s'était chiffrée à 31,1 millions \$ en raison d'une diminution de 71,9 millions \$ des éléments hors caisse liés à l'exploitation imputable au remboursement de certains fournisseurs par suite de l'acquisition de Cabovisão, ainsi que de l'insuffisance de 12,3 millions \$ des flux de trésorerie nets, facteurs qui avaient été contrebalancés en partie par une diminution de 54,2 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. De plus, un dividende de 0,10 \$ par action subalterne à droit de vote et action à droits de vote multiples, totalisant 4,8 millions \$, a été versé au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, comparativement à un dividende de 0,04 \$ par action, ou 1,6 million \$, pour le premier trimestre de l'exercice 2007.

Au 30 novembre 2007, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 378,7 millions \$ comparativement à 120,7 millions \$ au 31 août 2007. La hausse de l'insuffisance découle essentiellement des billets garantis de premier rang, série A, de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes qui arriveront à échéance en octobre 2008. Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisque la majorité des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créiteurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus. De plus, la Société utilise généralement la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 30 novembre 2007, la Société avait utilisé 432,9 millions \$ de son crédit à terme de 900 millions \$.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2007, les postes « immobilisations », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « créiteurs et charges à payer », « instruments financiers dérivés » et « endettement » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 10,6 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par l'accroissement des acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service et par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. Les diminutions de 47,3 millions \$ et de 37,8 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des créiteurs et des charges à payer, respectivement, découlent des paiements à l'intention des fournisseurs. Enfin, l'augmentation de 91,3 millions \$ des instruments financiers dérivés et la diminution de 117,6 millions \$ de l'endettement s'expliquent par les modifications comptables et les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités ». Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Conventions et estimations comptables » pour plus de détails.

Le tableau suivant présente une description des données liées aux actions de Cogeco Câble au 31 décembre 2007 :

	Nombre d'actions/ d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 809 659	890 125
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	851 949	
Options pouvant être levées	348 804	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2007, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2007, mis à part le fait que le 8 janvier 2008, la Société a conclu avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (« F.T.Q. ») par voie de placement privé, assujetties aux conditions normales du marché, une entente visant l'émission d'une débenture non garantie de premier rang, d'une valeur nominale de 100 millions \$. La débenture sera émise au plus tard le 9 mai 2008, portera intérêt à taux fixe qui sera déterminé en fonction du taux qui sera en vigueur sur les obligations de 10 ans du gouvernement du Canada plus un écart de 220 points de base, et viendra à échéance 10 ans après l'émission. La débenture sera par la suite rachetable selon certaines conditions.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 9 janvier 2008, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende trimestriel admissible de 0,10 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 6 février 2008 aux actionnaires inscrits en date du 23 janvier 2008.

GESTION DU CHANGE

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang de 150 millions \$ US. Grâce à ces conventions, le taux annuel du coupon américain, soit 6,83 %, est converti en taux d'intérêt annuel fixe moyen de 7,254 % en dollars canadiens. Le cours du change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,5910 \$ CAN. Les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 150 millions \$ US, ont diminué de 8,4 millions \$ CAN à la fin du premier trimestre par

rapport au 31 août 2007, en raison de l'appréciation du dollar canadien. La juste valeur des échanges de devises croisées a augmenté de 7,8 millions \$, et une tranche de 8,4 millions \$ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,6 million \$ a été comptabilisé à titre de diminution du résultat étendu.

Comme en fait état le rapport de gestion qui figure dans le rapport annuel de 2007, l'investissement de la Société dans la filiale portugaise, Cabovisão, est exposé aux risques de marché relatifs à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque demeure réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est considérée comme un élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé un gain de change de 4 millions \$ CAN au premier trimestre de 2008, lequel est présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2007 s'établissait à 1,4630 \$ l'euro, comparativement à 1,4390 \$ l'euro au 31 août 2007. Le taux de change moyen en vigueur au premier trimestre de 2008 utilisé pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation portugaise s'établissait à 1,4119 \$ l'euro comparativement à 1,4363 \$ l'euro au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2007	Ajouts nets		% de pénétration ^{(1) (4)}	
		Trimestres terminés les 30 novembre		30 novembre	
		2007	2006	2007	2006
Unités de service ⁽²⁾	1 861 334	72 826	93 015		
Clients du service de Câble de base	857 221	8 064	16 240		
Clients des services IHV ⁽³⁾	441 130	25 294	28 935	54,8	47,0
Clients des services de Télévision numérique	396 132	16 253	21 224	47,3	42,0
Clients du service de Téléphonie	166 851	23 215	26 616	24,9	12,9

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

(3) Le nombre de clients souscrivant seulement aux services IHV ou au service de Téléphonie était de 83 267 au 30 novembre 2007 comparativement à 61 336 au 30 novembre 2006.

(4) Une vérification des foyers câblés en Ontario a été complétée au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, ce qui a donné lieu à une diminution du nombre de foyers câblés de 42 386.

Au premier trimestre de 2008, les ajouts nets d'unités de service ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui constitue un signe précurseur de l'arrivée à maturité de la plupart des services. Le nombre d'ajouts nets de clients du service de Câble de base s'est établi à 8 064, comparativement à une augmentation de 16 240 au trimestre correspondant de l'exercice précédent, résultat qui s'explique par l'arrivée à échéance de certaines offres promotionnelles. Le nombre de clients du service de Téléphonie s'est accru de 23 215 pour atteindre 166 851, comparativement à une augmentation de 26 616 pour le trimestre correspondant de 2007. La croissance est surtout attribuable au lancement de ce service dans de nouveaux marchés et à la hausse du taux de pénétration dans les secteurs où ce service était déjà offert. La couverture de foyers câblés par ce service a maintenant atteint 78 %, contre 72 % à l'exercice précédent.

Le nombre d'ajouts nets pour les services IHV s'est élevé à 25 294 clients, contre 28 935 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de 2008, le nombre d'ajouts nets pour les services IHV s'explique principalement par l'amélioration de l'offre de produits, l'incidence du trio de services de Télévision, IHV et de Téléphonie numérique (« *Connexion complète Cogeco* ») et les activités promotionnelles.

Les ajouts nets de clients des services de Télévision numérique se sont chiffrés à 16 253 comparativement à 21 224 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des ajouts nets enregistrée au cours du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent traduit la plus grande maturité du secteur de la Télévision numérique à la suite de la période de forte croissance qui a été observée, particulièrement à l'exercice 2006. Depuis lors, la Société a procédé à des ajustements à l'égard de l'offre de services et des écarts de prix entre les services de Télévision analogique et les services de Télévision numérique, ce qui a aussi contribué à modérer la forte croissance qui avait été observée au cours des derniers exercices. Néanmoins, les clients continuent de démontrer un fort intérêt pour la technologie HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)		
	2007	2006	% variation
Produits d'exploitation	196 241 \$	167 931 \$	16,9
Charges d'exploitation	110 425	98 160	12,5
Honoraires de gestion – COGECO inc.	5 035	4 440	13,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	80 781	65 331	23,6
Marge d'exploitation	41,2 %	38,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre de 2008 se sont accrus de 28,3 millions \$ pour atteindre 196,2 millions \$, ce qui correspond à une hausse de 16,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation du nombre de clients des services de Câble de base, IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique, comme il est mentionné à la rubrique « Statistiques sur les clients », conjuguée aux hausses tarifaires suivantes mises en place au cours du second semestre de l'exercice 2007 : une hausse tarifaire mensuelle de 3 \$ par client des services de Télévision numérique mise en application en mars 2007 en Ontario et en avril 2007 au Québec, ainsi qu'une hausse tarifaire de 1,50 \$ par client du Forfait Analogique (« *Analogue Value Pack* ») mise en application en avril 2007 en Ontario. Ces hausses tarifaires s'élèvent à environ 1,25 \$ par client du service de Câble de base.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2008, exclusion faite des honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 12,3 millions \$ pour atteindre 110,4 millions \$, ce qui correspond à une hausse de 12,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la pénétration accrue du service de Téléphonie et à la desserte d'unités de service additionnelles.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Pour le premier trimestre de 2008, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté, passant de 65,3 millions \$ à 80,8 millions \$, ce qui correspond à une hausse de 23,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. De plus, la marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne a augmenté, passant de 38,9 % à 41,2 % au cours du premier trimestre de l'exercice 2008 en raison des nouvelles hausses tarifaires mises en application au cours du second semestre de l'exercice 2007.

EXPLOITATION PORTUGAISE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2007	Ajouts nets		% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 30 novembre		30 novembre	
		2007	2006	2007	2006
Unités de service ⁽²⁾	707 355	10 198	21 264		
Clients du service de Câble de base	298 936	4 933	7 253		
Clients des services IHV	163 829	3 806	8 077	54,8	52,1
Clients du service de Téléphonie	244 590	1 459	5 934	81,8	82,7

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

⁽²⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, IHV et de Téléphonie.

Le premier trimestre de 2008 a été marqué par une forte concurrence en matière de prix sur le marché portugais. Par conséquent, tous les services ont enregistré une baisse de la croissance de la clientèle comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 4 933, comparativement à 7 253 en 2007, celui des services IHV s'est accru de 3 806, comparativement à 8 077 en 2007 et celui du service de Téléphonie a augmenté de 1 459 clients, comparativement à 5 934 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des unités de service a été plus lente étant donné que les concurrents ont offert des escomptes importants afin d'attirer des clients au cours de la première moitié du trimestre. Cabovisão n'a pas égalé les escomptes importants offerts par ses concurrents. Cependant, depuis lors, les prix se sont avérés plus raisonnables. La performance de Cabovisão depuis son acquisition par Cogeco Câble a surpassé les attentes initiales de la direction et les perspectives de croissance pour le futur demeurent excellentes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre (non vérifiés)		
	2007	2006	% variation
Produits d'exploitation	55 592 \$	54 071 \$	2,8
Charges d'exploitation	38 036	35 740	6,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	17 556	18 331	(4,2)
Marge d'exploitation	31,6 %	33,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre de 2008 se sont établis à 55,6 millions \$, soit une hausse de 1,5 million \$ ou 2,8 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement de la clientèle des services de Câble de base, IHV et de Téléphonie, conjugué à la hausse tarifaire mensuelle de 1 \$ (0,65 €) par client du service de Câble de base mise en application en mars 2007. Au premier trimestre de 2008, le taux de change moyen aux fins de conversion des résultats d'exploitation s'est chiffré à 1,4119 \$ l'euro comparativement à 1,4363 \$ l'euro au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence défavorable sur la croissance des produits d'exploitation d'un exercice à l'autre.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2008 ont augmenté de 2,3 millions \$ pour s'établir à 38 millions \$, soit une augmentation de 6,4 % comparativement au dernier exercice. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de services additionnelles, au moment choisi pour certaines initiatives de commercialisation, y compris une importante campagne visant à accroître la notoriété de la marque, ainsi qu'aux coûts relatifs à la conception des contrôles internes et à l'examen des processus d'affaires aux fins de conformité avec le Règlement 52-109.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Pour le premier trimestre de 2008, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 4,2 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, passant de 18,3 millions \$ à 17,6 millions \$. La diminution du bénéfice d'exploitation avant amortissement découle de la hausse des charges d'exploitation qui a été supérieure à l'augmentation des produits d'exploitation ainsi que de la fluctuation des taux de change.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2008

La Société maintient ses projections consolidées pour l'exercice 2008, exception faite de la réduction des taux d'impôt annoncée par le gouvernement fédéral canadien le 16 octobre 2007 qui aura un impact favorable d'environ 23 millions \$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2008.

Données consolidées	
	Projections Exercice 2008
<i>(en millions de dollars, sauf les données sur les clients)</i>	
<i>Projections financières</i>	
Produits d'exploitation	1 050
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	425
Marge d'exploitation	40 % à 41 %
Charges financières	72
Amortissement	215
Bénéfice net	118
Acquisition d'immobilisations et charges reportées	260
Flux de trésorerie nets	65
<i>Projections d'ajouts au nombre de clients</i>	
Service de Câble de base	30 000
Services IHV	75 000
Services de Télévision numérique	54 000
Service de Téléphonie	100 000
Unités de service	259 000

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les facteurs de risque et dans les incertitudes auxquels Cogeco Câble est exposée et qui sont décrits dans le rapport de gestion de la Société figurant dans son rapport annuel de 2007, sauf en ce qui concerne les droits de licence de la partie II payables au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale du Canada a statué que les droits de licence de la partie II payables au CRTC constituaient une taxe illégale. Tant les plaignants (soit les membres de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, Vidéotron ltée et CF Cable TV Inc.) que le défendeur (soit la Couronne) ont interjeté appel de la décision auprès de la Cour d'appel fédérale. Le défendeur cherche à faire renverser la décision de la cour statuant que les droits de licence de la partie II sont illégaux alors que les plaignants cherchent à obtenir une ordonnance de cour exigeant le remboursement des droits payés par le passé. L'audition de l'appel a eu lieu le 4 et le 5 décembre dernier à Ottawa. Au cours de l'audition, le banc d'audition a soulevé des questions portant sur la pertinence de considérer les droits de licence de la partie II comme une taxe plutôt qu'un droit en vertu de la partie appropriée de la *Loi sur la radiodiffusion*. La décision de la Cour d'appel fédérale n'est pas attendue avant plusieurs mois. La Société est d'avis qu'il existe une probabilité raisonnable que la décision de la Cour fédérale soit renversée. Cogeco Câble a comptabilisé un montant de 7,8 millions \$ à l'égard de ces droits pour l'exercice 2007 et pour le premier trimestre de 2008. Dans le cas improbable où la Cour d'appel fédérale ou la Cour suprême du Canada, si la cause se rend à l'une de ces instances, maintiendrait la décision de la Cour fédérale, l'incidence sur les résultats financiers futurs de la Société serait favorable.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2007, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de 2007.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1er septembre 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, Résultat étendu, le chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, le chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation, et le chapitre 3865, Couvertures, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

État du résultat étendu

Un nouvel état intitulé « État consolidé du résultat étendu », qui inclut le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu, a été ajouté aux états financiers consolidés de la Société. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires, tel que les variations de l'écart de conversion lié aux investissements nets dans les filiales étrangères autonomes et de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes ainsi que les variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

En vertu de ces nouvelles normes, tous les actifs financiers, incluant les dérivés, doivent être classés comme disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions, détenus jusqu'à l'échéance ou prêts et créances. Tous les passifs financiers, incluant les dérivés, doivent être classés comme détenus à des fins de transactions ou autres passifs. Tous les instruments financiers classés comme disponibles à la vente ou détenus à des fins de transactions sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, alors que les instruments financiers classés comme prêts et créances ou autres passifs continuent d'être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les normes permettent à la Société de désigner certains instruments financiers, au moment de leur comptabilisation initiale, comme détenus à des fins de transaction.

Tous les actifs financiers de la Société ont été classés comme détenus à des fins de transaction ou prêts et créances. La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la Société ont été classés comme autres passifs, à l'exception des conventions d'échange de devises croisées qui ont été classés comme détenus à des fins de transaction. Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction ont été évalués à la juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur ont été comptabilisées à l'état consolidé des résultats, à l'exception des variations de la juste valeur des conventions d'échange de devises croisées qui ont été désigné comme élément de couverture des flux de trésorerie des billets garantis de premier rang, Série A, et qui ont été comptabilisés aux autres éléments du résultat étendu. Les prêts et créances et tous les passifs financiers ont été comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au moment de l'adoption, la Société a déterminé qu'aucun de ses actifs financiers n'était classé comme disponible à la vente ou détenu jusqu'à l'échéance. À l'exception du traitement des coûts de transaction et des instruments financiers dérivés mentionnés ci-dessous, l'adoption des nouvelles recommandations n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés au 1er septembre 2007 et au 30 novembre 2007.

Coûts de transaction

Avec prise d'effet le 1er septembre 2007, les coûts de transaction sont capitalisés lors de leur comptabilisation initiale et présenté en réduction du financement afférent, à l'exception des coûts de transaction sur l'emprunt rotatif et la marge de crédit d'exploitation qui sont présentés à titre de charges reportées. Ces coûts sont amortis sur la durée du financement afférent selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des coûts de transaction sur l'emprunt rotatif et la marge de crédit d'exploitation qui sont amortis de façon linéaire sur la durée du financement afférent. Auparavant, tous les coûts de transaction étaient capitalisés et amorti de façon linéaire sur la durée du financement afférent, sur une période n'excédant pas cinq ans. L'impact de ces ajustements a eu pour effet de réduire les charges reportées de 1,2 millions \$, réduire la dette à long terme de 3,1 millions \$, augmenter les passifs d'impôts futurs de 0,6 million \$ et augmenter les bénéfices non répartis de 1,3 millions \$.

Couverture des flux de trésorerie

Tous les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats, à moins que les dérivés ne constituent des instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, dans la mesure où la couverture est efficace, jusqu'à ce que la variation des flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif couvert soit comptabilisées à l'état consolidé des résultats. La portion inefficace des couvertures est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les conventions d'échange de devises croisées de la Société doivent être évaluées à la juste valeur aux états financiers consolidés. Étant donné que ces conventions d'échange de devises croisées sont utilisées pour couvrir les flux de trésorerie des billets garantis de premier rang, Série A, libellés en dollars américains, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. L'impact de l'évaluation des conventions d'échange de devises croisées à la juste valeur sur les états financiers consolidés intermédiaires au 1er septembre 2007, a augmenté le passif au titre des instruments financiers dérivés de 83,5 millions \$, diminué le crédit reporté présenté dans la dette à long terme de 80,2 millions \$, diminué les passifs d'impôts futurs de 1,1 million \$ et diminué le solde d'ouverture des autres éléments du résultat étendu cumulé de 2,2 millions \$. L'impact de l'évaluation des conventions d'échange de devises croisées à la juste valeur sur les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 30 novembre 2007, a augmenté le passif au titre des instruments financiers dérivés de 7,8 millions \$, augmenté les passifs d'impôts futurs de 0,2 million \$ et augmenté les autres éléments du résultat étendu cumulé de 0,4 million \$.

Couverture de l'investissement net

Les états financiers des filiales étrangères autonomes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif et au taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice en ce qui a trait aux produits et aux charges. Les ajustement découlant de la conversion sont reportés et comptabilisés à titre d'écart de conversion dans les autres éléments du résultat étendu cumulé et sont inclus aux résultats seulement lorsqu'une réduction de l'investissement dans ces filiales étrangères est réalisée. Les gains et pertes de change non réalisés sur la dette à long terme libellée en devises étrangères qui est désignée comme couverture des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes sont comptabilisée à titre d'écart de conversion dans les autres éléments du résultat étendu cumulé, déduction faite des impôts y afférents. Par conséquent, un montant de 3,1 millions \$ a été reclassé au 31 août 2007 de l'écart de change cumulatif aux autres éléments du résultat étendu cumulé et les états financiers consolidés comparatifs de la Société ont été redressés conformément aux dispositions transitoires.

Dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes sont constatés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Au 1er septembre 2007 et au 30 novembre 2007, aucun dérivé incorporé significatif ou dérivé non financier n'exigeait une comptabilisation distincte à la juste valeur au bilan consolidé. Conformément aux nouvelles normes, la Société a choisi le 1er septembre 2002 comme date de transition pour l'adoption de la norme relative aux dérivés incorporés..

Futures normes

En 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir, et le chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. La Société évalue actuellement l'impact de ces nouvelles normes.

Modifications comptables

En juillet 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1506 du *Manuel*, intitulé « Modifications comptables », qui modifie certains aspects de la norme précédente. Une entité ne peut changer ses méthodes comptables que si les sources premières des PCGR l'exigent ou pour fournir une présentation plus fiable et plus pertinente des états financiers. En outre, les changements de méthodes comptables doivent être appliqués rétrospectivement et l'information additionnelle doit être présentée. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. Au cours du premier trimestre, la Société a adopté cette nouvelle norme et a conclu qu'elle n'avait aucune incidence importante sur ces états financiers consolidés.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables préparées selon les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définitions normalisées prescrites par les PCGR du Canada et elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation » et les « flux de trésorerie nets ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de l'incidence de la variation du fonds de roulement. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés lors du calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

Trimestres terminés les 30 novembre
(non vérifiés)

(en milliers de dollars)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

2007	2006
45 345 \$	(9 849) \$
34 408	71 909
79 753 \$	62 060 \$

Flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de Cogeco Câble à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

Trimestres terminés les 30 novembre
(non vérifiés)

(en milliers de dollars)

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation
Acquisitions d'immobilisations
Augmentation des charges reportées
Actifs acquis par l'entremise de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 11 b)
Flux de trésorerie nets

2007	2006
79 753 \$	62 060 \$
(50 654)	(66 966)
(7 417)	(7 212)
(73)	(205)
21 609 \$	(12 323) \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 9 janvier 2008. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca), une entreprise de télécommunications offrant une vaste gamme de services à sa clientèle au Canada et au Portugal, se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal sur le plan du nombre de clients du service de Câble de base servis. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services de Télévision analogique et numérique, Internet haute vitesse ainsi que de Téléphonie. La Société dessert environ 2 569 000 unités de service à 2 365 000 foyers câblés dans les territoires qu'elle dessert au Canada et au Portugal. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Vice-président, finances et chef de la direction financière
Tél. : 514-874-2600

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, communications d'entreprise
Tél. : 514-874-2600

**Conférence téléphonique pour
les analystes financiers :**

Le jeudi 10 janvier 2008 à 11 h (HNE)
Les représentants des médias sont invités à assister à titre
d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler 5 minutes avant le début de la conférence en
utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 866 321-8231
Numéro d'accès international : +1 416 642-5213
Code de confirmation : 3458791
Par Internet à www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique,
accessible jusqu'au 16 janvier, composer un des numéros
suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 203-1112
Numéro d'accès international : +1 647 436-0148
Code de confirmation : 3458791

Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifiés)

Trimestres terminés les	30 novembre		31 août		31 mai		28 février	
	2007 ⁽¹⁾	2006 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾	2006 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾	2006	2007 ⁽¹⁾	2006
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>								
Produits d'exploitation	251 833 \$	222 002 \$	244 314 \$	174 875 \$	240 612 \$	153 956 \$	231 952 \$	147 757 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	98 337	83 662	102 426	72 864	97 874	63 244	86 791	59 568
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>39,0 %</i>	<i>37,7 %</i>	<i>41,9 %</i>	<i>41,7 %</i>	<i>40,7 %</i>	<i>41,1 %</i>	<i>37,4 %</i>	<i>40,3 %</i>
Amortissement	52 687	44 309	54 164	34 801	47 278	29 048	43 572	28 656
Charges financières	16 912	21 221	18 524	16 374	21 273	13 634	23 551	13 776
Charge (économie) d'impôts	8 375	5 597	(6 630)	(12 298)	8 942	8 191	4 261	6 936
Bénéfice net	20 363	12 535	36 368	33 987	20 381	12 371	15 407	10 200
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	79 753	62 060	83 825	56 714	76 416	49 696	62 264	44 940
Bénéfice net par action	0,42 \$	0,31 \$	0,79 \$	0,85 \$	0,45 \$	0,31 \$	0,37 \$	0,26 \$

⁽¹⁾ Inclut les résultats d'exploitation de la filiale de câblodistribution, Cabovisão, depuis la date de prise de contrôle le 1er août 2006.

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante et l'ajout de clients des services IHV est généralement plus faible au troisième trimestre, ce qui tient surtout au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes canadiennes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que des honoraires de gestion plus faibles sont versés à COGECO inc. ou qu'aucun honoraire n'est versé. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés ».

COGECO CÂBLE INC.
Statistiques sur les clients

- 21 -

	30 novembre 2007	31 août 2007
Foyers câblés		
Ontario ⁽¹⁾	1 002 971	997 498
Québec	491 788	486 592
Canada	1 494 759	1 484 090
Portugal	869 940	859 376
Total	2 364 699	2 343 466
Unités de service		
Ontario	1 306 163	1 256 244
Québec	555 171	532 264
Canada	1 861 334	1 788 508
Portugal	707 355	697 157
Total	2 568 689	2 485 665
Clients du service de Câble de base		
Ontario	599 733	594 889
Québec	257 488	254 268
Canada	857 221	849 157
Portugal	298 936	294 003
Total	1 156 157	1 143 160
Clients des volets facultatifs		
Ontario	484 611	468 764
Québec	208 976	204 585
Canada	693 587	673 349
Portugal	-	-
Total	693 587	673 349
Clients du service de télévision payante		
Ontario	92 036	88 835
Québec	44 355	42 180
Canada	136 391	131 015
Portugal	55 867	54 723
Total	192 258	185 738
Clients des services Internet à haute vitesse		
Ontario	335 152	316 363
Québec	105 978	99 473
Canada	441 130	415 836
Portugal	163 829	160 023
Total	604 959	575 859
Clients des services de Télévision numérique		
Ontario	255 919	246 267
Québec	140 213	133 612
Canada	396 132	379 879
Portugal	-	-
Total	396 132	379 879
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	115 359	98 725
Québec	51 492	44 911
Canada	166 851	143 636
Portugal	244 590	243 131
Total	411 441	386 767

(1) La vérification des foyers câblés en Ontario a été complétée au cours du premier trimestre de 2007 et a eu pour résultat une réduction de 42 386 foyers câblés.

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Trois mois terminés les 30 novembre

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation		
Services	250 406 \$	221 114 \$
Équipements	1 427	888
	251 833	222 002
Charges d'exploitation	148 461	133 900
Honoraires de gestion - COGECO inc.	5 035	4 440
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	98 337	83 662
Amortissement (note 3)	52 687	44 309
Bénéfice d'exploitation	45 650	39 353
Charges financières (note 4)	16 912	21 221
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	28 738	18 132
Impôts sur les bénéfices (note 5)	8 375	5 597
Bénéfice net	20 363 \$	12 535 \$
Bénéfice par action (note 6)		
De base	0,42 \$	0,31 \$
Dilué	0,42	0,31

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net	20 363 \$	12 535 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts de 1 143 000 \$	(6 653)	–
Reclassement des gains et pertes réalisés dans le bénéfice net sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts de 1 345 000 \$	7 085	–
Gain non réalisé sur la conversion des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes	10 340	42 170
Perte non réalisée sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes (déduction faite des impôts de 1 703 000 \$ en 2006)	(6 376)	(30 358)
	4 396	11 812
Résultat étendu	24 759 \$	24 347 \$

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007 (non vérifié)	2006 (non vérifié)
Solde au début, tel que présenté	181 952 \$	117 760 \$
Modification de convention comptable (note 1)	1 307	–
Solde au début redressé	183 259	117 760
Bénéfice net	20 363	12 535
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(1 569)	(628)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(3 272)	(972)
Solde à la fin	198 781 \$	128 695 \$

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 novembre 2007	31 août 2007
	(non vérifié)	(vérifié)
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 929 \$	64 208 \$
Débiteurs	47 634	46 945
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 020	1 112
Charges payées d'avance	6 283	7 606
Actifs d'impôts futurs	14 157	17 986
	86 023	137 857
Impôt sur les bénéfices à recevoir	1 368	1 345
Immobilisations	1 130 081	1 119 498
Charges reportées	55 087	54 645
Actifs intangibles (note 7)	1 057 027	1 058 410
Écart d'acquisition (note 7)	348 298	342 584
	2 677 884 \$	2 714 339 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	172 722 \$	210 496 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	3 540	953
Produits reportés et perçus d'avance	30 370	29 837
Instruments financiers dérivés	91 294	-
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	166 821	17 292
	464 747	258 578
Dette à long terme (note 8)	743 480	1 010 634
Produits reportés et perçus d'avance	11 939	11 501
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	2 135	1 918
Passif d'impôts futurs	267 547	266 042
	1 489 848	1 548 673
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	988 250	984 405
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions	1 950	2 419
Bénéfices non répartis	198 781	181 952
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	(945)	(3 110)
	1 188 036	1 165 666
	2 677 884 \$	2 714 339 \$

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	20 363 \$	12 535 \$
Ajustements pour :		
Amortissement (note 3)	52 687	44 309
Amortissement des charges de financement reportées	722	646
Impôts futurs (note 5)	5 186	3 911
Rémunération à base d'actions	236	365
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	342	(17)
Autres	217	311
	79 753	62 060
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11a))	(34 408)	(71 909)
	45 345	(9 849)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations (note 11b))	(50 654)	(66 966)
Augmentation des charges reportées	(7 417)	(7 212)
Diminution de l'encaisse affectée	-	91
Autres	1	17
	(58 070)	(74 070)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de l'endettement bancaire	-	29 322
Augmentation de la dette à long terme	-	10 000
Remboursement de la dette à long terme	(32 616)	(8 255)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	3 056	228
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(1 569)	(628)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(3 272)	(972)
	(34 401)	29 695
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 126)	(54 224)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(153)	1 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	64 208	71 516
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	16 929 \$	18 908 \$

La note 11 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. au 30 novembre 2007 et au 31 août 2007, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2007 et 2006.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2007. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de la nouvelle convention comptable sur les instruments financiers mentionnée ci-dessous.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

État du résultat étendu

Un nouvel état intitulé « État consolidé du résultat étendu », qui inclut le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu, a été ajouté aux états financiers consolidés de la Société. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires, tel que les variations de l'écart de conversion lié aux investissements nets dans les filiales étrangères autonomes et de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes ainsi que les variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

En vertu de ces nouvelles normes, tous les actifs financiers, incluant les dérivés, doivent être classés comme disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions, détenus jusqu'à l'échéance ou prêts et créances. Tous les passifs financiers, incluant les dérivés, doivent être classés comme détenus à des fins de transactions ou autres passifs. Tous les instruments financiers classés comme disponibles à la vente ou détenus à des fins de transactions sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, alors que les instruments financiers classés comme prêts et créances ou autres passifs continuent d'être évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les normes permettent à la Société de désigner certains instruments financiers, au moment de leur comptabilisation initiale, comme détenus à des fins de transaction.

Tous les actifs financiers de la Société ont été classés comme détenus à des fins de transaction ou prêts et créances. La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la Société ont été classés comme autres passifs, à l'exception des conventions d'échange de devises croisées qui ont été classé comme détenus à des fins de transaction. Les actifs et passifs détenus à des fins de transaction ont été évalués à la juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur ont été comptabilisées à l'état consolidé des résultats, à l'exception des variations de la juste valeur des conventions d'échange de devises croisées qui ont été désigné comme élément de couverture des flux de trésorerie des billets garantis de premier rang, Série A, et qui ont été comptabilisés aux autres éléments du résultat étendu. Les prêts et créances et tous les passifs financiers ont été comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au moment de l'adoption, la Société a déterminé qu'aucun de ses actifs financiers n'était classé comme disponible à la vente ou détenu jusqu'à l'échéance. À l'exception du traitement des coûts de transaction et des instruments financiers dérivés mentionnés ci-dessous, l'adoption des nouvelles recommandations n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés au 1^{er} septembre 2007 et au 30 novembre 2007.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Coûts de transaction

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2007, les coûts de transaction sont capitalisés lors de leur comptabilisation initiale et présenté en réduction du financement afférent, à l'exception des coûts de transaction sur l'emprunt rotatif et la marge de crédit d'exploitation qui sont présentés à titre de charges reportées. Ces coûts sont amortis sur la durée du financement afférent selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des coûts de transaction sur l'emprunt rotatif et la marge de crédit d'exploitation qui sont amortis de façon linéaire sur la durée du financement afférent. Auparavant, tous les coûts de transaction étaient capitalisés et amorti de façon linéaire sur la durée du financement afférent, sur une période n'excédant pas cinq ans. L'impact de ces ajustements a eu pour effet de réduire les charges reportées de 1,2 millions \$, réduire la dette à long terme de 3,1 millions \$, augmenter les passifs d'impôts futurs de 0,6 million \$ et augmenter les bénéfices non répartis de 1,3 millions \$.

Couverture des flux de trésorerie

Tous les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats, à moins que les dérivés ne constituent des instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, dans la mesure où la couverture est efficace, jusqu'à ce que la variation des flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif couvert soit comptabilisés à l'état consolidé des résultats. La portion inefficace des couvertures est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les conventions d'échange de devises croisées de la Société doivent être évaluées à la juste valeur aux états financiers consolidés. Étant donné que ces conventions d'échange de devises croisées sont utilisées pour couvrir les flux de trésorerie des billets garantis de premier rang, Série A, libellés en dollars américains, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. L'impact de l'évaluation des conventions d'échange de devises croisées à la juste valeur sur les états financiers consolidés intermédiaires au 1^{er} septembre 2007, a augmenté le passif au titre des instruments financiers dérivés de 83,5 millions \$, diminué le crédit reporté présenté dans la dette à long terme de 80,2 millions \$, diminué les passifs d'impôts futurs de 1,1 million \$ et diminué le solde d'ouverture des autres éléments du résultat étendu cumulé de 2,2 millions \$. L'impact de l'évaluation des conventions d'échange de devises croisées à la juste valeur sur les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 30 novembre 2007, a augmenté le passif au titre des instruments financiers dérivés de 7,8 millions \$, augmenté les passifs d'impôts futurs de 0,2 million \$ et augmenté les autres éléments du résultat étendu cumulé de 0,4 million \$.

Couverture d'investissement net

Les états financiers des filiales étrangères autonomes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif et au taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice en ce qui a trait aux produits et aux charges. Les ajustement découlant de la conversion sont reportés et comptabilisés à titre d'écart de conversion dans les autres éléments du résultat étendu cumulé et sont inclus aux résultats seulement lorsqu'une réduction de l'investissement dans ces filiales étrangères est réalisée. Les gains et pertes de change non réalisés sur la dette à long terme libellée en devises étrangères qui est désignée comme couverture des investissements nets dans les filiales étrangères autonomes sont comptabilisée à titre d'écart de conversion dans les autres éléments du résultat étendu cumulé, déduction faite des impôts y afférents. Par conséquent, un montant de 3,1 millions \$ a été reclassé au 31 août 2007 de l'écart de change cumulatif aux autres éléments du résultat étendu cumulé et les états financiers consolidés comparatifs de la Société ont été redressés conformément aux dispositions transitoires.

Dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes sont constatés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Au 1^{er} septembre 2007 et au 30 novembre 2007, aucun dérivé incorporé significatif ou dérivé non financier n'exigeait une comptabilisation distincte à la juste valeur au bilan consolidé. Conformément aux nouvelles normes, la Société a choisi le 1^{er} septembre 2002 comme date de transition pour l'adoption de la norme relative aux dérivés incorporés.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Futures normes

En 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue actuellement l'impact de ces nouvelles normes.

Modifications comptables

En juillet 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1506, *Modifications comptables*, qui modifie certains aspects de la norme précédente. Une entité ne peut changer ses méthodes comptables que si les sources premières des PCGR l'exigent ou pour fournir une présentation plus fiable et plus pertinente des états financiers. En outre, les changements de méthodes comptables doivent être appliqués rétrospectivement et l'information additionnelle doit être présentée. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. Au cours du premier trimestre, la Société a adopté cette nouvelle norme et a conclu qu'elle n'avait aucune incidence importante sur ces états financiers consolidés.

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie. La Société considère toutes ses activités de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

Trois mois terminés les 30 novembre (non vérifié)	Canada		Europe		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produits d'exploitation	196 241 \$	167 931 \$	55 592 \$	54 071 \$	251 833 \$	222 002 \$
Charges d'exploitation	110 425	98 160	38 036	35 740	148 461	133 900
Honoraires de gestion – COGECO inc.	5 035	4 440	–	–	5 035	4 440
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	80 781	65 331	17 556	18 331	98 337	83 662
Amortissement	35 879	31 704	16 808	12 605	52 687	44 309
Bénéfice d'exploitation	44 902	33 627	748	5 726	45 650	39 353
Charges financières	16 821	21 764	91	(543)	16 912	21 221
Impôts sur les bénéfices	9 314	4 218	(939)	1 379	8 375	5 597
Bénéfice net	18 767	7 645	1 596	4 890	20 363	12 535
Actif net investi ^{(1) (2)}	1 783 250 \$	1 744 616 \$	662 674 \$	653 681 \$	2 445 924 \$	2 398 297 \$
Actif total ⁽²⁾	1 914 103	1 955 218	763 781	759 121	2 677 884	2 714 339
Immobilisations ⁽²⁾	819 666	811 982	310 415	307 516	1 130 081	1 119 498
Écart d'acquisition ⁽²⁾	–	–	348 298	342 584	348 298	342 584
Acquisition d'immobilisations	38 293	57 588	12 434	9 583	50 727	67 171

⁽¹⁾ Actif total moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créanciers et charges à payer et les produits reportés et perçus d'avance.

⁽²⁾ Au 30 novembre 2007 et au 31 août 2007.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***3. Amortissement**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Immobilisations	44 874 \$	39 263 \$
Charges reportées	5 370	5 046
Actifs intangibles	2 443	-
	52 687 \$	44 309 \$

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Intérêts sur la dette à long terme	16 525 \$	20 246 \$
Amortissement des charges de financement reportées	407	646
Autres	(20)	329
	16 912 \$	21 221 \$

5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Exigibles	3 189 \$	1 686 \$
Futurs	5 186	3 911
	8 375 \$	5 597 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Impôts sur les bénéfices (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007 (non vérifié)	2006 (non vérifié)
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	28 738 \$	18 132 \$
Taux d'imposition de base combiné	34,17 %	35,14 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	9 820 \$	6 371 \$
Pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(385)	(50)
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	101	–
Effet causé par la différence des taux d'imposition étrangers	(1 164)	(824)
Autres	3	100
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	8 375 \$	5 597 \$

6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007 (non vérifié)	2006 (non vérifié)
Bénéfice net	20 363 \$	12 535 \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 380 353	40 002 441
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	337 568	224 302
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 717 921	40 226 743
Bénéfice par action		
De base	0,42 \$	0,31 \$
Dilué	0,42	0,31

(1) Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2007, un total de 97 214 options d'achat d'actions (141 740 en 2006) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

7. Écart d'acquisition et autres actifs intangibles

	30 novembre 2007		31 août 2007
	(non vérifié)		(vérifié)
Relations clients	67 475 \$		68 858 \$
Droits de clients	989 552		989 552
	1 057 027		1 058 410
Écart d'acquisition	348 298		342 584
	1 405 325 \$		1 400 994 \$

a) Actifs intangibles

Au cours des trois premiers mois, les actifs intangibles ont évolué comme suit :

	Relations clients		Droits de clients		Total
	(non vérifié)		(non vérifié)		(non vérifié)
Solde au 31 août 2007	68 858 \$		989 552 \$		1 058 410 \$
Amortissement	(2 443)		-		(2 443)
Écart de change	1 060		-		1 060
Solde au 30 novembre 2007	67 475 \$		989 552 \$		1 057 027 \$

b) Écart d'acquisition

Au cours des trois premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	(non vérifié)
Solde au 31 août 2007	342 584 \$
Écart de change	5 714
Solde au 30 novembre 2007	348 298 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

8. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	30 novembre 2007 (non vérifié)	31 août 2007 (vérifié)
Société mère				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 104 551 500 €	2011	5,38 % ⁽¹⁾	151 862 \$	150 450 \$
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	5,25 ⁽¹⁾	25 190	24 979
Emprunt rotatif – 174 000 000 € (196 725 000 € au 31 août 2007)	2011	5,38 ⁽¹⁾	254 562	283 087
Débiteures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	149 636	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions \$ US	2008	6,83 ⁽²⁾	149 638	158 430
Série B	2011	7,73	174 203	175 000
Crédit reporté ⁽³⁾	2008	–	–	80 220
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2011	6,42 – 8,30	5 210	5 760
			910 301	1 027 926
Moins portion à court terme			166 821	17 292
			743 480 \$	1 010 634 \$

⁽¹⁾ Taux d'intérêt moyen sur la dette au 30 novembre 2007, incluant les frais d'estampillage.

⁽²⁾ Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.

⁽³⁾ Le crédit reporté représente le montant qui a été reporté au 31 août 2007 pour les fins de la comptabilité de couverture en vertu des conventions d'échange de devises croisées couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars américains. Conformément aux recommandations sur les instruments financiers, les conventions d'échange de devises croisées sont maintenant présentées comme passif au titre des instruments financiers dérivés (voir note 1).

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

9. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	30 novembre 2007		31 août 2007
	(non vérifié)		(vérifié)
Émis			
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	\$	98 346
32 804 116 actions subalternes à droit de vote (32 663 587 au 31 août 2007)	889 904		886 059
	988 250	\$	984 405

Au cours de la période, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Trois mois terminés le 30 novembre 2007		Douze mois terminés le 31 août 2007	
	(non vérifié)		(vérifié)	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début	32 663 587	886 059	24 308 112	532 112
Actions émises contre espèces	-	-	8 000 000	345 950
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	140 529	3 056	355 475	7 014
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	-	789	-	983
Solde à la fin	32 804 116	889 904	32 663 587	886 059

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

8. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours du premier trimestre, la Société a octroyé 97 214 options d'achat d'actions (197 407 en 2006) comportant un prix d'exercice de 49,82 \$ (26,63 \$ en 2006) dont 22 683 options d'achat d'actions (56 335 en 2006) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. En 2006, la Société a aussi octroyé 376 000 options d'achat d'actions conditionnelles comportant un prix d'exercice de 26,63 \$ dont 262 400 options d'achat d'actions ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options conditionnelles sont acquis sur une période de trois ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. L'acquisition des droits reliés à ces options est conditionnelle à l'atteinte de certains objectifs financiers annuels par la filiale portugaise de la Société, Cabovisão–Televisão por Cabo, S.A., sur une période de trois ans. Au cours du premier trimestre, la Société a rechargé un montant de 84 000 \$ en relation avec les options de la Société octroyées aux employés de COGECO inc. La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. En conséquence, une charge de 236 000 \$ (261 000 \$ en 2006) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2007.

La juste valeur des options octroyées durant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2007 était de 12,88 \$ (7,37 \$ en 2006) par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options Binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2007	2006
Taux de dividende prévu	0,90 %	1,27 %
Volatilité prévue	27 %	32 %
Taux d'intérêt sans risque	4,25 %	4,05 %
Durée prévue en années	4,0	4,0

Au 30 novembre 2007, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 850 079 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions, qui incluent 250 667 options conditionnelles, pouvant être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 49,82 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 26 octobre 2017.

La Société offrait également à ses employés clés un régime d'unités de performance lequel a été résilié en juin 2007. Une charge de rémunération de 104 000 \$ a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2006 relativement à ce régime.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

10. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion des investissements nets dans des filiales étrangères autonomes (non vérifié)	Couvertures de flux de trésorerie (non vérifié)	Total (non vérifié)
Solde au 31 août 2007	(3 110) \$	– \$	(3 110) \$
Impact cumulatif de la modification de convention comptable (note 1)	–	(2 231)	(2 231)
Autres éléments du résultat étendu	3 964	432	4 396
Solde au 30 novembre 2007	854 \$	(1 799) \$	(945) \$

11. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007 (non vérifié)	2006 (non vérifié)
Débiteurs	(443) \$	(3 253) \$
Impôts sur les bénéfices à recevoir	101	(1 593)
Charges payées d'avance	1 335	(360)
Créditeurs et charges à payer	(38 992)	(73 915)
Impôts sur les bénéfices à payer	2 616	3 280
Produits reportés et perçus d'avance	975	3 932
	(34 408) \$	(71 909) \$

b) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007 (non vérifié)	2006 (non vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	73 \$	205 \$
Charges financières versées	20 922	24 132
Impôts sur les bénéfices versés	–	889

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

12. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	282 \$	230 \$
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	690	528
	972 \$	758 \$

13. Passif éventuel

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») perçoit deux types de droits pour les licences de diffusion, appelés les droits de licence de la Partie I et les droits de licence de la Partie II. En 2003 et en 2004, des poursuites ont été entamées devant la Cour fédérale, selon lesquelles il était allégué que les droits de licence de la Partie II représentent des taxes plutôt que des droits et que la réglementation qui les autorise est contraire à la loi. Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a statué que le CRTC n'avait pas l'autorité nécessaire pour percevoir les droits de la Partie II. La Cour a aussi décrété que les titulaires de licence n'avaient pas droit au remboursement des droits déjà payés. La Couronne et les demandeurs en ont appelé de cette décision devant la Cour d'appel fédérale. Les requérants demandent qu'une ordonnance soit rendue pour obliger le CRTC à rembourser les droits déjà payés. La Couronne cherche à faire casser la conclusion voulant que les droits de la Partie II soient contraires à la loi. Le 1^{er} octobre 2007, le CRTC a fait parvenir à tous les titulaires de licence de diffusion, incluant Cogeco Câble inc., une lettre indiquant que le CRTC ne percevra pas les droits de licence de la Partie II exigibles le 30 novembre 2007 et les années suivantes, à moins que la Cour d'appel fédérale ou la Cour suprême du Canada (si l'appel devait être porté devant cette instance) ne renverse la décision de la Cour fédérale. L'audition de l'appel a eu lieu le 4 et le 5 décembre à Ottawa. Au cours de l'audition, le jury d'audition a soulevé des questions portant sur la pertinence de considérer les droits de licence de la partie II comme une taxe plutôt qu'un droit en vertu de la partie appropriée de la Loi sur la radiodiffusion. La décision de la Cour d'appel fédérale n'est pas attendue avant plusieurs mois. La Société est d'avis qu'il existe une probabilité raisonnable que la décision de la Cour fédérale soit renversée. Cogeco Câble a comptabilisé un montant de 7,8 millions \$ à l'égard de ces droits pour l'exercice 2007 et pour le premier trimestre de 2008. Dans l'éventualité improbable où la Cour d'appel fédérale ou la Cour suprême du Canada, si la cause se rend à l'une de ces instances, maintiendrait la décision de la Cour fédérale, l'incidence sur les résultats financiers futurs de la Société serait favorable.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

14. Évènements subséquents

a) Taux d'imposition des sociétés

Le 16 octobre 2007, le gouvernement du Canada a annoncé dans son énoncé économique une réduction du taux d'imposition des sociétés. Ainsi, le taux sera réduit à nouveau passant de 20,5 % à 19,5 % le 1^{er} janvier 2008, de 20 % à 19 % le 1^{er} janvier 2009, de 19 % à 18 % le 1^{er} janvier 2010, de 18,5 % à 16,5 % le 1^{er} janvier 2011 et à 15 % le 1^{er} janvier 2012. Ces taux ont été considéré pratiquement en vigueur le 14 décembre 2007. Ces réductions diminueront la charge d'impôts futurs d'environ 23 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2008.

b) Débenture non garantie de premier rang

Le 8 janvier 2008, la Société a conclu avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) par voie de placement privé, assujetties aux conditions normales du marché, une entente visant l'émission d'une débenture non garantie de premier rang, d'une valeur nominale de 100 millions \$. La débenture sera émise au plus tard le 9 mai 2008, portera intérêt à taux fixe qui sera déterminé en fonction du taux qui sera en vigueur sur les obligations de 10 ans du gouvernement du Canada plus un écart de 220 points de base, et viendra à échéance 10 ans après l'émission. La débenture sera par la suite rachetable selon certaines conditions.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2007.